

LE BALTHAZAR Atelier d'œnologie

Date 14/03/2016

Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'Association LAC "LE BALTHAZAR" du 07/03/2016

Présents : 62 présents, dont :
 59 adhérents 2015 (votants)
 3 non adhérents (ne prendront pas part aux votes)

Adhérents 2015 : 176 adhérents

Soit 59 adhérents 2015 présents sur 176.

Le quorum étant atteint (le quart plus un membre), l'assemblée générale sera ordinaire.

Marc TEULIERE remercie l'assemblée pour sa présence.

1. Bilan activités 2015

Bilan de l'année écoulée :

- Inscriptions et dégustations

- Nombre d'inscrits

Inscrits	Nombre
AIRBUS Operations	115
Ayant-droits	24
Retraités	18
Extérieurs	19
Total	176

- Nombre d'inscrits par tranche d'âge

Catégories	Homme	Femme
20 / 30 Ans	13	7
30 / 40 Ans	34	7
40 / 50 Ans	30	6
50 / 60 Ans	40	18
'> 60 Ans	18	5
Total	133	43

- Nombre de dégustations : 8 avec une moyenne annuelle de 96 participants par dégustation (80 en 2014)

Dégustation	Inscrits	Non Venus	Rajoutés	Présents	Personnes n'ayant pas pu s'inscrire (Session Complète)
01 – Rhône	106		1	107	
02 – Haut Marbuzet	108		2	110	
03 – Chocolat	110	10	4	104	6
04 – Osmin & Cie	108	27	11	92	16
05 – Cahors	110	27	7	90	20
06 – Rosés	102	25	4	81	
09 – Monteillet	104	13	6	97	
10 - Trimbach	99	17	2	84	
Total	847	119	37	765	
Moyenne	106	20	5	96	

La capacité de la salle Georges SAND étant de 110 Personnes, les inscriptions sont bloquées lorsque le quota est atteint.



Nous rappelons à chaque adhérent inscrit à une dégustation, qu'il doit impérativement se désinscrire lorsque il rencontre un imprévu (décocher la case inscription sur le lien fourni dans l'invitation) afin qu'une autre personne puisse s'inscrire à son tour.

Un projet sera à l'étude par le prochain CA Conseil d'Administration concernant les personnes inscrites qui ne sont pas présentes à la dégustation (exemple : pas de possibilité de s'inscrire aux prochaines dégustations : 1 ou 2).

- Formations
 - 4 séances de formation du niveau 1 à 4.
- Evénements
 - Journées à Nîmes
 - Village gourmand « Au parfum du Maghreb »
 - Journée dans le Bordelais

Le rapport d'activité est soumis au vote de l'assemblée :

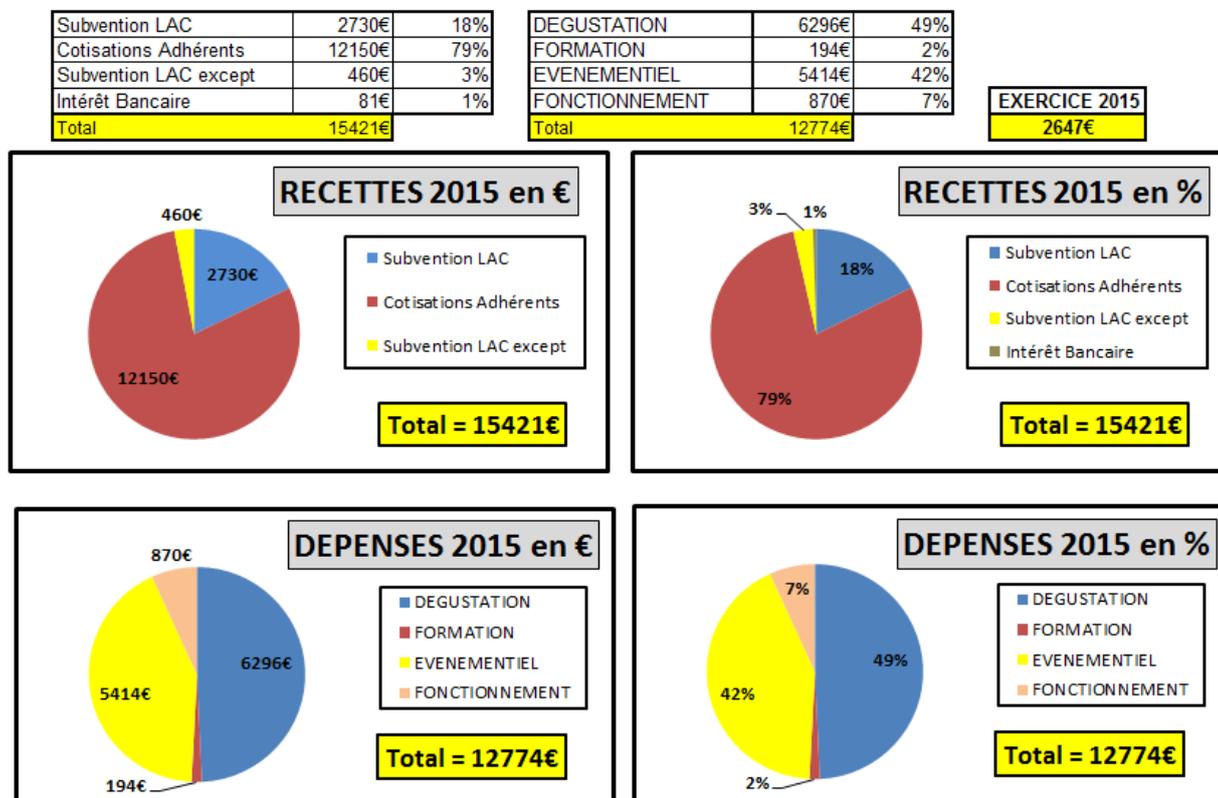
Vote	Nombre
Abstention	
Contre	
Pour	59

2. Bilan financier 2014 - Approbation des comptes de l'exercice

Marc TEULIERE présente l'état des comptes au 05 janvier 2016.

Les documents sont consultables lors de l'Assemblée Générale de ce jour et sur simple demande.

D'autre part, le suivi des comptes se fait selon les modèles et instructions transmises par le Trésorier du LAC, M. BONAFIOUS. Celui-ci analyse régulièrement les comptes de l'activité. De plus, tous les résultats sont soumis au Commissaire aux Comptes via Le service comptable du CE.



Le bilan financier est soumis au vote de l'assemblée :

Vote	Nombre
Abstention	3
Contre	0
Pour	56

3. Activités et budget prévisionnel 2016

Les dates des dégustations sont définies en fonction des disponibilités de la salle Georges Sand et en dehors des vacances scolaires.

Le Balthazar n'a pas pu encore entreprendre ou confirmer la totalité des démarches auprès de vignerons ou prestataires.

Date (à titre indicatif)	Dégustation	Observations
Mercredi 13 Avril	Lubéron « Le Temps des Sages »	
Jeudi 12 Mai	Du Languedoc au Chili « Sur la route de l'Aéropostale »	
Jeudi 9 juin	Pessac Léognan, Margaux « Vignobles André Lurton »	Thème & vigneron / œnologue à valider
Mercredi 29 Juin	Village gourmand: « Détours Divin »	Une enquête de présence sera effectuée avant organisation afin de s'assurer qu'un minimum de 70 / 80 Personnes soit intéressés par cette manifestation
Jeudi 22 Septembre		Thème & vigneron / œnologue restant à définir
Mardi 18 Octobre		Thème & vigneron / œnologue restant à définir
Mardi 22 Novembre	Le Champagne « Maison Taittinger »	Thème & vigneron / œnologue à valider
Jeudi 08 Décembre		Thème & vigneron / œnologue restant à définir

⇒ LAC. Salle George Sand. 18h30 / 20h30 → Capacité 110 personnes

Marc TEULIERE

- tient à remercier **Bruno ROBIN** pour l'aide apportée à l'organisation des Dégustations 2016.
- **demande à l'ensemble des adhérents leur aide** pour installer & désinstaller la salle Georges SAND lors des dégustations & Village gourmand ; Pour cela, Marc TEULIERE demande aux personnes qui souhaiteraient nous aider de se faire connaître au plus tôt ...



Il est rappelé qu'il est important de se garer sur le parking du CE (coopérative) et non pas sur le parking Airbus, car il ferme à 21h

A ces dates s'ajouteront :

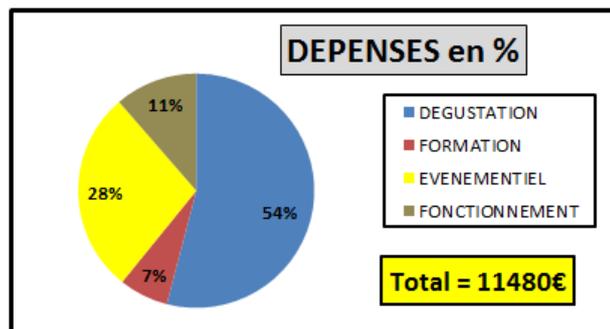
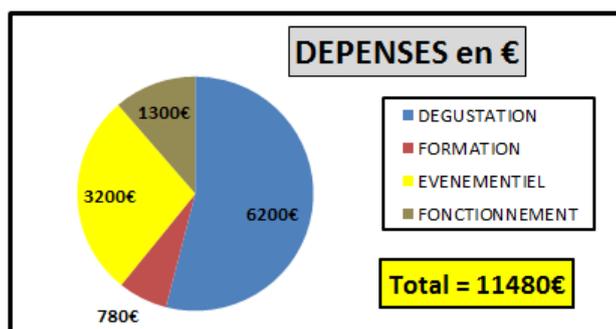
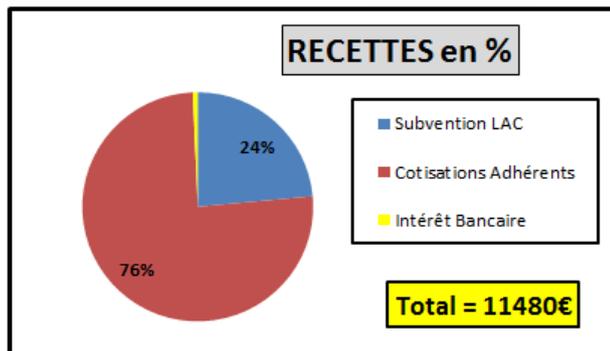
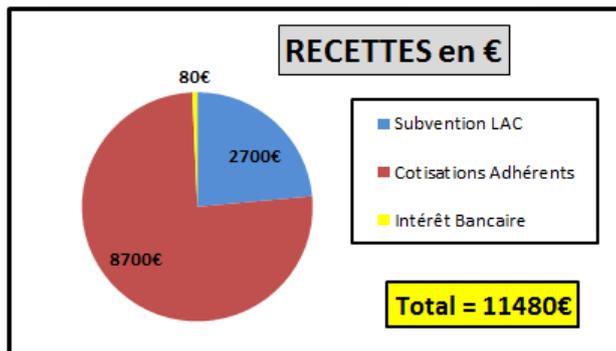
- Les séances de formation : seront déterminées en CA.
 - 2nd semestre ouvert à tous
 - Salle de 20 personnes - De 18h30 à 20h30 au LAC
 - Réservation par invitation
- Sortie d'1 à 2 Jours : Lieu, thème & dates à définir

Budget prévisionnel 2016 :

Subvention LAC	2700€	24%
Cotisations Adhérents	8700€	76%
Intérêt Bancaire	80€	1%
Subvention LAC except	0€	0%
Total	11480€	

DEGUSTATION	6200€	54%
FORMATION	780€	7%
EVENEMENTIEL	3200€	28%
FONCTIONNEMENT	1300€	11%
Total	11480€	

EXERCICE	0€
-----------------	-----------



Le budget prévisionnel est soumis au vote de l'assemblée :

Vote	Nombre
Abstention	10
Contre	0
Pour	49

4. Montant cotisations 2016

Il est rappelé que la cotisation reste modeste comparativement à d'autres associations oenophile et ce grâce aux moyens mis à disposition par le LAC (bâtiment, chauffage, gardiennage, sécurité etc....).

Au préalable, la cotisation avait été fixée à 70 euros, suite à :

- + Diminution de la subvention du LAC
- + Augmentation du nombre d'intervenants externes pour les dégustations & Formations en 2016
- + Financement de l'évènement « 15 ans de Balthazar »

Suite à réunion du CA, il a été décidé que le montant resterait identique à l'année passée, suite aux changements ci-dessous :

- + Arrêt des dégustations en Octobre 2015
- + Reprise des dégustations 2016 en Avril 2016
- + Versement de 5 € au LAC pour les personnes AIRBUS Operations & Retraités de l'ARAT

	COTISATION 2016		
	BALTHAZAR	LAC	Total
AIRBUS Operations et ayant droit	55 €	5 €	60 €
ARAT Retraité adhérent	55 €	5 €	60 €
EXTERIEUR (y compris Central Entity)	70 €	60 €	130 €

5. Statut & Règlement Intérieur « Le Balthazar »

- Statuts

Les Statuts de l'Association « Le Balthazar », validé par le LAC, ont été diffusés par Marc TEULIERE le 22 Février 2016 à l'ensemble des adhérents 2015.



Les Statuts de l'Association « Le Balthazar » sont soumis au vote de l'assemblée:

Vote	Nombre
Abstention	1
Contre	0
Pour	58

- Règlement intérieur

Compte tenu de l'activité du BALTHAZAR et afin que chacun prenne ses responsabilités, un règlement intérieur est établi.

Ce document sera revu par le prochain CA Conseil d'Administration et sera diffusé aux adhérents par la suite.

6. Adhésions et inscription aux dégustations 2016

- Adhésion

Les adhésions à BALTHAZAR pour l'année 2016 seront lancées après le CA Conseil d'Administration. Un mail, comprenant le lien pour effectuer l'adhésion individuellement en ligne, sera adressé à chaque adhérent 2015 ainsi qu'aux non adhérents présents.

En complément de l'adhésion, il est convenu de s'acquitter de sa cotisation.

Le paiement en ligne est possible (et fortement recommandé), mais cependant, les chèques seront acceptés :

- Chèque correspondant à l'inscription au BALTHAZAR : à l'ordre de LE BALTHAZAR
- Chèque correspondant à l'inscription au LAC *si nécessaire* : à l'ordre du LAC

Le courrier interne n'étant pas très fiable, nous recommandons de laisser tout courrier dans la boîte aux lettres de l'association, dans le hall de la billetterie du LAC sous l'escalier et de nous le signifier par mail.

Toute inscription incomplète ne sera pas validée.

A partir de fin Avril 2016, toute personne dont la cotisation ne sera pas versée, ne pourra participer aux activités du BALTHAZAR

- Inscription aux dégustations

Dans un second temps, un autre mail, comprenant un lien pour s'inscrire à la prochaine dégustation sera envoyé aux adhérents 2016.



Il est important de répondre sérieusement aux invitations en indiquant ou non sa participation et de prévenir le cas échéant de son absence, de manière à prévoir l'intendance (en particulier lors d'accord mets et vins) et ainsi de permettre aux personnes sur une éventuelle liste d'attente de participer à la soirée. Le lien permet de s'inscrire et aussi de se désinscrire



Marc TEULIERE rappelle l'importance de *démarrer les séances de dégustation à l'heure.*

Il est noté que de plus en plus de bouchons à l'extérieur et également à l'intérieur de l'usine empêchent le bon déroulement de la séance.

Merci aux adhérents inscrits aux soirées, de prendre leur disposition suffisamment à l'avance.

Il est préférable d'être un peu en avance.

7. Renouvellement CA Conseil d'Administration

Le CA Conseil d'Administration 2015 est démissionnaire.

CA 2015 : Personnes se représentant au CA 2016	CA 2016 : Personnes se présentant
	Thierry Baraldi
Véronique Fierro	
	Denis Gattone
Philippe Nale (Aide Seulement)	
Eric Martinaud	
	Corinne Petitfour
	Marylene Rome
Marc Teuliere	

CA 2015 : Les personnes suivantes ne se représentent pas :

- Claude Beyne
- Cyril Bonnaud
- Dominique Chaduc
- Karine Griesemann (Personne ne faisant plus partie des Adhérents 2015)
- Eric Konzler (Personne ne faisant plus partie des Adhérents 2015)
- Alain Maffre
- Philippe Renaudie
- Bruno Robin

Le bureau sera défini après l'AG Assemblée Générale.

Cette liste est soumise au vote de l'assemblée.

Vote	Nombre
Abstention	0
Contre	1
Pour	58

Le CA Conseil d'Administration 2016 se réunira pour l'élection du bureau, la validation du Règlement intérieur et la répartition des postes.

8. Questions diverses

- Pourquoi verse-t-on 5 € au LAC ?

⇒ *Réponse CA 2016*

Ces 5 euros compris dans la cotisation annuelle sont reversés au LAC. Ils sont à régler une seule fois, même si l'adhérent cotise à plusieurs associations. Cette participation couvre les frais de structure : moyens, salles... mis à la disposition des différentes associations.

Le LAC verse à l'association BALTHAZAR une subvention annuelle de 2700 euros

- Que ferez-vous avec le site internet « Le BALTHAZAR » ?

⇒ *Réponse CA 2016*

Le site actuel a été mis en place par une personne qui n'est plus adhérente et l'association BALTHAZAR n'a aucun moyen d'en prendre la main.

Ce site contient des informations erronées et n'est pas maintenu. Nous demanderons au LAC de contacter cette personne afin qu'elle le supprime définitivement.

En revanche, un nouveau site sera créé sur une plateforme externe. Ce projet prendra quelques semaines, et nous vous informerons dès qu'il sera en ligne

- Finance : Que contient la ligne « Evènement » ?

⇒ *Réponse CA 2016*

La ligne « Evènement » inclut les dépenses liées essentiellement au village Gourmand & aux voyages

- Finance : Que contient la ligne « Fonctionnement » ?

⇒ *Réponse CA 2016*

La ligne « Fonctionnement » inclut les dépenses liées essentiellement aux 15 Ans de Balthazar, le pot de l'amitié pris après l'AG, le pain, les maquettes offertes aux intervenants, les serviettes / nappes, les verres à remplacer...

- Finance : A quoi vont servir les 2674€ de fin d'exercice 2015?

⇒ *Réponse CA 2016*

Cette somme sert au de fond de roulement de notre association, et permet d'assurer

- les paiements anticipés notamment entre 2 exercices
- le financement d'une partie des évènements non planifiés

Le LAC a rappelé que sa subvention n'était pas versée dans sa totalité mais par mensualité

- CA Conseil d'Administration : Pourquoi 3 personnes du trombinoscope ne sont pas présentes ?

⇒ *Réponse CA 2016*

2 personnes ont demandé leur remboursement total de leur cotisation 2015. Concernant la 3^{ème} personne, un « accord » a été passé avec le LAC.

- Que s'est-il passé l'année passée dans l'association « LE BALTHAZAR » ?
 - ⇒ Réponse CA 2016
 - Oct-2015 : Mise en sommeil temporaire de l'association par le LAC (20/10/2015) due à :
 - Remise en cause du fonctionnement CA & du bureau associé
 - Transmission d'une lettre par l'intermédiaire d'un « Avocat » contenant des accusations
 - Plusieurs tentatives de médiation sans résultat probant
 - Une série de messages transmis à l'ensemble des adhérents afin de mettre le trouble dans notre association

=> Un adhérent présent à l'AG a ajouté qu'une des personnes avait contacté son manager afin que celui-ci prenne des sanctions envers lui ...
 - Oct-2015 : Démission du Bureau de l'association « LE BALTHAZAR »
 - Jan-2016 : Après une réunion spontanée entre le LAC & quelques membres du CA pour valider un plan d'action, Le LAC a validé la tenue d'une Assemblée générale et le redémarrage de l'association « LE BALTHAZAR »

- Peut-on nous garantir que cette personne qui transmettait ces messages à l'ensemble des adhérents ne nous enverra plus de messages
 - ⇒ Réponse CA 2016
 - « Nous ne pouvons pas le garantir. Cette personne n'étant plus adhérente et ne sera pas adhérente en 2016, nous pouvons espérer que plus aucun message ne soit diffusé. »



*Il est rappelé que les adhérents doivent se conformer à la législation concernant la consommation d'alcool.
En cas d'incident la responsabilité de l'association et de son président sont engagées.*

9. Conclusion

Marc TEULIERE ainsi que le CA Conseil d'Administration, remercient toutes les personnes qui aident au bon fonctionnement de l'activité : les élus du CE pour leur soutien et la mise à disposition des locaux sans lesquels cette activité ne pourrait exister, les adhérents volontaires à remettre la salle en configuration initiale en fin de dégustations.

La séance se clôt par le verre de l'amitié.

Marc TEULIERE